

Comité AvenirGland
Contact : Pascal Riesen
15, chemin des Tilleuls
1196 Gland
079 615 43 68



Référendum communal

« Une tour démesurée à Gland ? NON merci ! »

Communiqué de presse

Le lundi 16 août 2021

Objectif dépassé ! Et l'afflux de soutien et de signatures continue

Le comité AvenirGland a le plaisir d'annoncer le dépôt ce jour de 1'403 signatures soutenant le référendum communal « Une tour démesurée à Gland ? NON merci ! », en opposition au préavis N°90/2021 relatif au plan d'affectation (PA) « La Crétaux » et son règlement.

Selon le courrier de la Commune de Gland du 1^{er} juillet 2021 en réponse à la demande de référendum déposée par le comité AvenirGland le 10 juin 2021, la récolte a eu lieu du 7 juillet au 16 août 2021 avec comme objectif de signatures requis le total de 1'303.

Notre comité AvenirGland est une formation non politique en faveur d'un développement proportionné et positif de la Ville de Gland. Notre objectif est de protéger les intérêts des citoyens de Gland dans la perspective d'un développement proportionné et respectueux des infrastructures urbaines.

Nous souhaitons tout d'abord exprimer nos remerciements à tous les citoyens et citoyennes de notre ville qui ont signé le formulaire approuvé par la Commune de Gland pour ce référendum.

Nous souhaitons également exprimer notre gratitude aux nombreuses personnes et associations qui nous ont conseillés et/ou qui se sont engagées à nos côtés pour atteindre ce nombre ambitieux.

Nous remercions également la Commune de Gland pour nous avoir suivi dans notre demande d'exercer le droit démocratique dans laquelle s'inscrit notre démarche et nous espérons sincèrement que cette campagne et son résultat seront entendus comme l'ont souhaité et exprimé les Gandois avec conviction, détermination et émotion.

Enfin, maintenant que le référendum aboutit, nous attendons que le projet d'une tour démesurée soit repensé dans des gabarits et des normes adaptées à notre région et à notre commune avec des voies de dégagement alternatives, des mesures claires de limitation des pollutions sonores et lumineuses et le respect de la qualité de vie du voisinage aux alentours et en vis-à-vis des parcelles composant le terrain concerné.

Comme nous l'avons exprimé à plusieurs reprises et pendant la campagne de récolte de signatures, nous voulons rester en faveur du développement économique de la ville de Gland et nous sommes convaincus que ce signal donné par une partie importante et représentative de la population sera compris par les parties concernées.

Contexte :

A la fin de chaque étape, il est d'usage de se pencher sur le contexte dans laquelle celle-ci s'est déroulée. On comprend mieux ainsi les motivations, les circonstances et les difficultés qu'il a fallu surmonter pour parvenir au but.

Dans notre cas, la période qui nous a été octroyée pour cette récolte s'est avérée particulièrement difficile. Tout d'abord par la période elle-même où un grand nombre d'habitants/es sont en vacances, donc absents/es. Malgré cela, le nombre déterminant du corps électoral reste considéré dans sa totalité et nous avons dû redoubler d'efforts pour rencontrer nos concitoyens.

Ensuite, il n'a échappé à personne que nous avons eu des conditions météorologiques particulièrement défavorables qui ont rendu encore plus difficile l'approche et le dialogue entre personnes.

Malgré cela, nous sommes parvenus à dépasser l'objectif demandé et ce faisant, nous avons beaucoup apprécié le contact avec les CFF et la SGA qui se sont montrés à notre écoute pour l'obtention des autorisations de démarchage. Nous regrettons cependant l'absence de réponse de certaines enseignes publiques et privées, ainsi que le retard dans le retour de notre Commune pour autoriser notre présence au marché, même si l'accueil par la suite a été très positif et nous a permis un échange productif avec la population.

Résultat :

Quelques chiffres pour mesurer ce résultat.

Le vote du Conseil Communal sur le PA « La Crétaux » avait déjà indiqué que 14% des conseillers ne soutenaient pas la proposition. Avec ces 1'403 signatures soutenant le référendum, c'est maintenant plus de 15% de la population votante qui souhaite une reconsidération du projet.

1'403, c'est plus et parfois même bien plus qu'il n'en faut pour élire un conseiller municipal dans notre Commune. 1'403, c'est plus de 18 fois le nombre total de conseillers communaux à Gland. On peut se demander alors si les représentants de la précédente législature dont certains ont été reconduits sont aussi bien à l'écoute et aussi proches des citoyens qu'ils s'en réclament. Aussi comment le Conseil Municipal de la précédente législature pouvait-il se prononcer à l'unanimité en faveur de ce plan d'affectation et de son projet hors norme sans solliciter directement le vote populaire ? Nous aurions certainement perdu moins de temps, d'énergie et d'argent, si nos autorités avaient pris nos objections en considération dès le mois de septembre 2020.

Comme l'a très déclaré Mme Christelle Giraud au journal La Côte (article du 19.02.2021), alors qu'elle occupait la fonction de conseillère communale, « cet ouvrage va changer le visage de notre ville. Et l'accepter sans avoir de vision globale du développement urbanistique de la commune, c'est prendre un grand risque ». Avec ce référendum, AvenirGland apporte un élément supplémentaire de poids à cet argumentaire.

Soutiens et témoignages

Dès le début, et ceci depuis l'ouverture de la présence de notre association AvenirGland en ligne, nous avons reçu plusieurs témoignages de soutien et d'encouragement pour cette initiative.

La population souhaite faire savoir son mécontentement et beaucoup expriment leurs frustrations sur la manière dont est gérée la croissance de la ville de Gland.

Les Gandois attendent l'actualisation d'un plan directeur communal et d'un plan d'affectation communal depuis des années. Rappelons que le plan directeur communal de la ville de Gland est entré en vigueur en 1998 et qu'une révision doit être effectuée au moins tous les 15 ans. Pour autant, le site de la Commune mentionne une révision du plan directeur communal lancée en 2018 avant l'entrée en vigueur de la nouvelle LATC et un plan directeur intercommunal « en cours ».

Ce n'est apparemment plus suffisant, surtout quand l'ensemble des habitants ont respecté un cadre et des normes pendant toutes ces années et que soudain on autorise une entreprise privée à dépasser ces normes de plus de 5 fois !

Cette campagne nous a permis d'écouter plusieurs témoignages verbaux lors de la récolte de signatures et de recevoir de nombreux messages écrits en accompagnement du retour de la feuille signée. Ces paroles et ces lignes nous ont beaucoup touchés et même parfois émus.

Nouvelle législature, nouveau souffle

Le premier conseil de la nouvelle législature aura lieu le 2 septembre prochain. C'est donc plein d'espoir et de détermination que nous continuerons à croire en une révision positive du plan d'affectation « La Crétaux ». C'est aussi avec une détermination et une motivation redoublée que nous serons vigilants au dépôt de permis de construire dans la zone en question.

Si nous devons formuler un vœu pour le futur celui-ci serait que ce résultat soit reçu et traité à sa juste valeur comme un appel populaire à de meilleurs projets pour la ville de Gland :

- meilleurs puisqu'inscrits dans un nouveau plan directeur et plan d'affectation communal qui définisse le cadre et surtout qui prenne mieux en compte les limites acceptables pour la population
- meilleurs puisque respectueux de la qualité de vie des habitants, modérés dans leurs ambitions et leurs dimensions
- meilleurs puisque porteurs d'avenir et bénéfiques à la communauté et à l'environnement

Nous souhaitons que les futurs débats sur le plan d'affectation « la Crétaux » continuent dans une perspective apolitique qui est la nôtre afin d'éviter toute déviance ou polarisation d'une question essentielle pour l'avenir et le bien être des habitants de Gland, notre Commune.

Les Lausannois ont dit NON à la tour TAOUA en 2014.

Le projet de tour CFF à Genève est abandonné.

Le projet d'une tour démesurée à Gland devra être reconsidéré.